**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 6 (1868)

**Heft:** 22

**Artikel:** Lo dié dé Rollo et cé dé Mordze

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-179883

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 11.12.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

naire philosophique, etc. Chose étrange, il désayouait publiquement ses péchés. « Moi, s'écriait-il, quand M. Vernes l'accusait d'être l'auteur de Jeanne d'Arc, il faut que je sois tombé bien bas dans votre estime pour que vous me croyiez capable d'une pareille saleté. » Il n'en répandait pas moins toutes ses productions par les moyens les plus étranges; il les faisait glisser dans les ballots des libraires, attacher aux cordons des sonnettes, passer par dessous les portes des appartements, distribuer aux écoliers et même aux catéchumènes.

Les calvinistes ripostèrent aux libelles par des libelles et armèrent contre le philosophe toutes les milices de leur parti, les jeunes surtout, parmi lesquels le ministre Jacob Vernes se débattit bravement; ils en vinrent aux voies de fait, arrêtèrent et firent fouiller le carrosse de Voltaire, suspect de contrebande philosophique; ils brûlèrent la Pucelle et Candide par la main du bourreau. Peines perdues! l'élan était donné, le philosophe était maître de la place.

Voltaire laissa à Genève une trace profondément marquée. Son principal moyen de « corruption, » le théâtre, était devenu tellement nécessaire à la population que, la salle de Châtelaine une fois fermée, il s'en éleva bientôt une nouvelle. Mais Voltaire ne laissa pas seulement derrière lui une salle de comédie, il se perpétua dans la cité de Calvin par une sorte de descendance littéraire. Après lui et sous son influence, un groupe de poètes légers, nourris de ses œuvres, instruits à son école, armés de sa plume alerte et pointue, se mirent à ferrailler gaiment contre toutes sortes d'abus, de ridicules, de petitesses qui leur déplaisaient dans la Genève de Calvin. Celui de ces poètes qui vint le premier fut J.-F. Chaponnière, né en 4769. Il s'était enrôlé de bonne heure dans l'opposition bourgeoise et se faisait remarquer parmi les plus fougueux représentants : c'était le nom qu'on donnait aux mécontents de l'époque. Les audacieux furent proscrits, entre autres Mallet-Dupan, Dumont (le souffleur de Mirabeau) et Chaponnière. Ce dernier parcourut la Suisse et l'Allemagne en peintre ambulant, le sac au dos, faisant des portraits pour vivre.

Rappelé à Genève en 1792, par la révolution, Chaponnière y joua un rôle important. Sous l'occupation française, il osa prendre sa fronde et lancer sa pierre au Goliath impérial : les meilleures chansons contre le premier empire sont de lui. - Enfin, Genève fut détachée de la France et délivrée par les Autrichiens. Mais le pouvoir resta aux mains de ceux que la révolution avait maltraités; le peuple étant exclu du conseil souverain, les patriciens gouvernèrent seuls et le calvinisme reprit le dessus. Les nouveaux maîtres de Genève étaient les fanfarons de piété, de gravité, de philanthropie, les naturalistes, les vieilles filles, les cravates blanches, en un mot les collets montés.

Contre toutes ces tristesses s'organisa le Caveau genevois, société lyrique fondée par Chaponnière. M. Petit-Senn en était, avec Salomon Cougnard; Thomegueux, l'Anacréon de la bande; Gaudy-Lefort; Tavan, chansonnier jetant feu et flammes; Collard, DuBois, La Rivière, etc., etc. Ce dernier était le chanteur officiel du Caveau, sa voix de tonnerre, colportant la chanson nouvelle, dominait les applaudissements et cassait les vitres. Joyeuse réunion, assaut de bonne humeur, élan d'enthousiasme national, ardent et jeune.

Les membres du Caveau genevois opposèrent aux petits ridicules et aux petites oppressions de ce tempslà un faisceau redoutable. (A suivre.)

#### La sainte Julie,

CHANSONNETTE DÉDIÉE AUX VIGNERONS DE 1868.

AIR des voleurs.

Elle a passé, sainte Julie, Il a passé le vingt-deux mai, Sans qu'enfin le gel nous spolie! Le vigneron chante, il est gai, Le petit vieux, que l'avarice Retenait en captivité, Va voir la fin de son supplice Et jouir de la liberté.

Elle a passé, sainte Julie, En jetant sur la vigne en fleur, Du haut de son périhélie, Les plus doux rayons de chaleur, Partout la grappe se dessine Sous la feuille écartée en main, Pour teindre en couleur purpurine La Simarre de Saint-Urbain.

Elle a passé, sainte Julie, Par son passage bienveillant, Chaque cave sera remplie D'un vin chaud, riche et pétillant. Que de chansons, que d'ariettes Vont préconiser ce bienfait! Sautez garçons, dansez fillettes La prospérité reparaît.

Elle a passé, sainte Julie, Voici le terme de nos maux. Dieu, que la campagne est jolie Pour nos greniers et nos tonneaux! Mais, hélas! fasse que Bellone Ne veuille pasten profiter, Et qu'avec le jus de la tonne Nous puissions tous nous remonter.

tres Le 23 mai 1868 qui remande de la tres

ant it ; enganome and legions of MERIL CATALAN.

# stitue en cour negace, in considente, charge de Lo dié dé Rollo et cé dé Mordze.

Onna né que iavâi zu n'a bastringue dein onna pinta à Rollo, lo dié n'avai pas tant mô léva lo câodo et ma fài à la fin sé trova on bocon blliet. Ye veniai dé cria la miné et ein passeint dévant la Téta-nâire, ve ve onna calèche arretâie, que reveniâi dé Dzenéva menâ on monsu et onna dama. Mon dié s'approutzé, guegné dein la voiture et sé peinsa: Mé râodzà c'on s'arâi tant mô dein cllia cariole! et ye monté dédein, io s'éteind su lé coussin et io s'eindo coumein on bn'irào. Lo coché dé cllia calé-

che, que bévesai quartetta tandique lé tsévaux medzivont on picotin à l'étrabllio, sé décida à reinmodâ contré Losena. Ye fà appliì et ye part sein sé maufià que vavai cauquon dein la voiture, et l'autro sein sé reveilli, et l'arrevé à Mordze, iô s'arrêté dévant la Corena. Arreva que, lo dié sé reveillé, chaote bas, l'où senà lo relodzo, vouàité tant bin que pâo sa montra, vài que l'est trài z'haôres, et coumein, dé né surtot et po on individu tot eintoupenà, la granta tserrâire dé Mordze resseimblié prâo à la tserrâire de Rollo, lo dié preind la Corena po la Têta-nâiré et sé met à boeilâ: . . . . il a sonné trois! A cé mêmo momeint, lo dié dé Mordze, qu'étâi dévant tsi monsu Muret, daô coté dé l'arsenat, criavé assebin : . . . . il a sonné trois! Lo dié dé Rollo sé peinsa: Cebâyï quin bougro mé contrefà per lé, et cé dé Mordze sé desâi : Quinna poéson éte que s'est fo dé mé? - Cé dé Rollo crié onco : . . . . il a sonné trois! et cé dé Mordze desài assebin ein mêmo teimps: . . . . . il a sonné trois! Adon mé dou compagnons furieux, sé mettont à corré l'on contré l'autro, armâ dé lâo bâton qu'avions dâi petiets de fai ào bet.

Porquié mé dessuvi-vo, demandé cé dé Mordze?
Dé quié vo méclliâ-vo ein crieint lé z'hâorés dit cé dé Rollo?

. . . . . Enfin vo peinsa lo resto : lé gros mots arrevont et lé coups dé bâton; l'étions surs ti lé dou d'avâi lé drâi; ye firont bintout on détertin dâo diabllio. Lé vesins se reveillont épouâiris, s'attroupont vai lé dou diés sein savâi cein que cein volliâvé deré. On eut millé peinés dé lé separâ, kâ tapâvont dru. Lo dié dé Rollo étâi tot ébâyi que nion ne teniâi son parti et dé cein que ne cognesâi pas on âma, et ye fu onco bien pllie ébâhi quand sé ve eimpougni pé la police et trainâ âo pousto, yo à la fin dâi fin on s'est esplica et yo l'appre que l'étâi venu à Mordze sein lo savâi. Lé dou dié firont la pé à la pinta dézo lé z'arcadés et cé dé Rollo sé reintorna tot penâo lo matin pé lo bateau. Arreva à Rollo, n'ein a pas pipa on mot.

C. C. D.

Dans la dernière séance de la Société vaudoise des sciences naturelles, M. l'ingénieur Guillemin a fait fonctionner un appareil de Salleron, servant à l'estimation de la valeur alcoolique des vins. Ce petit appareil, très exact, se compose d'un ballon en verre, tenant lieu d'alambic, d'une lampe à esprit de vin, d'un serpentin et d'une éprouvette graduée. On distille, en quatre ou cinq minutes, le vin à examiner; puis un pèse-alcool et un thermomètre indiquent par leurs degrés un chiffre qui est complété par une table spéciale.

cet appareil, d'une valeur de vingt-cinq francs seulement et très portatif, est de la plus grande utilité pour remplacer l'éprouvette d'argent ordinaire dont les appréciations sont des plus inexactes.

Un malin prétend que dans une commune de la Côte l'eau de fontaine sondait trois degrés à son éprouvette, tandis que le vin de l'auberge ne sondait rien du tout.

## La garniture de diamants

V

L'aurore de ce grand jour du jeudi annoncé par la supérieure éclaire enfin les dortoirs de Santa-Rosa, et la déesse n'a pas de peine à réveiller nos religieuses; on s'est endormi son rôle sur les lèvres, on a rèvé d'Esther et d'Assuérus, on se lève en récitant des vers.

A midi, la table du réfectoire demeura presque intacte; à trois heures on courut à la toilette; le beau moment! Toute la magnificence du costume oriental était reproduite dans les vêtements des jeunes actrices, et la tradition historique scrupuleusement observée. Flaminia se montrait éblouissante de richesse et de beauté. Son collier ainsi que ses bracelets jetaient d'admirables éclats de lumière, et le diadème qui parait son front n'aurait pas été indigne de briller sur le trône de Perse. Giacinta avait demandé le rôle de la confidente, et sa longue robe de soie garnie de fourrures lui allait à ravir; l'Assuérus et l'Aman étaient d'une figure à séduire toutes les belles de la cour de Suze.

A la nuit tombante; les flambeaux de la salle destinée aux représentations furent allumés, et, dès ce moment, que d'agitation, que d'émotion! Les pulsations de l'amour-propre, alors déguisé sous le nom de timidité, ne sont jamais plus accélérées qu'à l'ouverture d'un théâtre de société. Il est vrai qu'en ce jour, le nombre ordinaire des spectateurs privilégiés se trouvait augmenté par l'admission de plusieurs dames romaines, et que le cercle n'avait point encore été aussi imposant. Des ordres précis excluaient les hommes de ces assemblées, mais en cette occasion, il fut fait une exception en faveur de l'auteur de la tragédie, et d'une place réservée, le Trissin put jouir du plaisir de voir son ouvrage parfaitement rendu. En effet, revenues du premier moment de trouble, les jeunes actrices de Santa-Rosa mirent dans leur jeu et leur récitation une grâce et une vérité qui enchantèrent l'auditoire, et à la fin du premier acte, de vifs applaudissements leur furent prodigués.

Le second commençait, l'intérêt de la pièce allait en croissant, aussi bien que le talent des acteurs, et tout annonçait le succès le plus complet, quand la représentation fut brusquement interrompue par les accents précipités de la grosse cloche du couvent, et par le cri d'alarme ; au feu! au feu! La salle du théâtre est aussitôt evacuée dans le plus grand désordre, et en passant dans celle du réfectoire, qui donnait sur les jardins, les vitraux réfléchissent une vive lueur aux yeux de la société épouvantée. On se presse sur l'escalier, on se dirige du côté de la flamme, et l'on s'aperçoit qu'elle est occasionnée par l'incendie de la cabane qui servait de gîte aux daims du monastère. L'isolement de cette cabane au milieu d'un vaste gazon, et le calme parfait de l'air, ne laissant aucune inquiétude sur une communication de l'embrasement, tout le monde se mit à rire du désordre survenu dans l'assemblée, ainsi que de la frayeur qui s'était emparée de chacun; puis, la supérieure donna l'ordre d'aller à la recherche du berger qui soignait le troupeau, afin d'apprendre la cause de l'accident. On le trouva dans la loge du jardinier, couché, ainsi que cet homme, au milieu des verres et des pets, et tous les deux dans un état d'ivresse si complet, qu'il fut impossible d'en obtenir une seule phrase intelligible. On supposa alors que ce pâtre, après avoir bu, était allé dans la cabane avec de la lumière, et avait mis le feu à la paille de maïs dont elle se trouvait remplie; rien ne paraissait plus probable; aussi l'on rentra gaîment au couvent pour reprendre la suite de la représentation. Mais où est la reine? Où est sa confidente? On retourne au jardin, on en parcourt les allées; point de reine, point de confidente! On visite leurs cellules, on ouvre l'église : Flaminia ! Giacinta ! Et les échos des voûtes retentissantes de Santa-Rosa répondent seules à cet appel mille fois répété.

Pendant que la foule empressée se portait au lieu de l'incendie, nos deux religieuses, de l'allée des ifs, avaient passé lestement derrière le petit bois de châtaigniers qui touchait au mur de clôture. Là, entre deux de ces pins immenses qui en bordaient l'enceinte intérieure, se trouvait une petite porte donnant sur la campagne; cette porte était entr'ouverte, elles la franchirent en la refermant soigneusement. Deux cavaliers